



Ministère du Travail, des Relations Sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville

Secrétariat d'Etat à la Solidarité

La Secrétaire d'Etat

CAB/VL/CB/DA/D09007290
V/Réf. : AM/FC 205.099

Paris, le 10 2 JUIN 2009



Monsieur le Député, *Cher Jean-François,*

Vous avez fait part à Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la Santé et des Sports, qui m'a transmis votre courrier, des difficultés que rencontre M. René DEMICHELIS, Président de l'association « J'interviendrais », pour obtenir le renouvellement de l'agrément du centre d'accueil temporaire pour jeunes adultes autistes qu'il gère.

C'est avec la plus grande attention que j'ai pris connaissance de votre correspondance et de celle de votre interlocuteur.

Sensible aux préoccupations de M. DEMICHELIS, je tiens tout d'abord à vous assurer que ce dossier fait l'objet d'une étude particulièrement attentive aussi bien de la part des conseillers techniques de mon cabinet et de celui de Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, ministre de la Santé et des Sports, que des responsables des services.

Ainsi, depuis un an, des réunions de travail ont été organisées au sein de mon cabinet en présence du Président ou d'autres responsables de cette association afin de faire le point sur les difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leur fonctionnement du fait de leur positionnement entre la réglementation sur les colonies de vacances et celle sur les établissements médico-sociaux accueillants des enfants handicapés.

Face à l'incertitude sur le statut à adapter pour ce centre, il a été demandé à la direction générale de l'action sociale et à la direction de la jeunesse et des sports de mener une expertise afin de savoir sous quel statut cette institution peut fonctionner.

.../...

Monsieur Jean-François CHOSSY
Député de la Loire
Conseiller régional Rhône-Alpes
Permanence parlementaire
4, rue Placette
BP 141
42603 MONTBRISON Cedex

55, rue Saint-Dominique - 75700 Paris - Téléphone : 01 44 38 38 38 - Télécopie : 01 44 38 96 48

Ce dossier est actuellement en cours de traitement. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites susceptibles de lui être réservées.

Espérant que ces éléments répondent à vos attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération cordiale et distinguée.

Amitiés



Valérie LÉTARD



Jean-François CHOSSY
Député de la Loire-Atlantique
Conseiller Régional Rhône-Alpes

COPIE POUR INFORMATION